

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET INNOVATION

Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED «Économie circulaire et innovation». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.

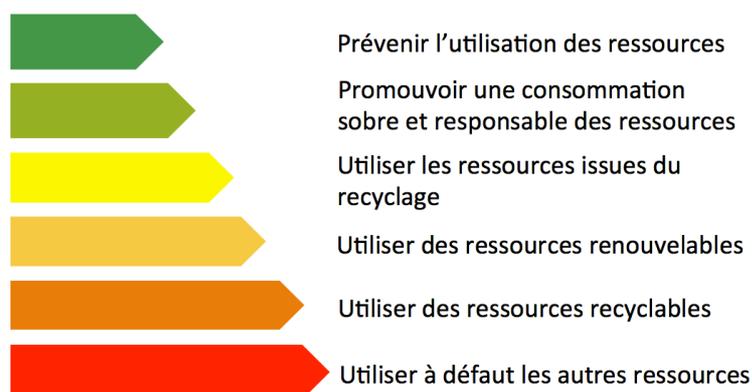
L'économie circulaire en action

Alain Geldron

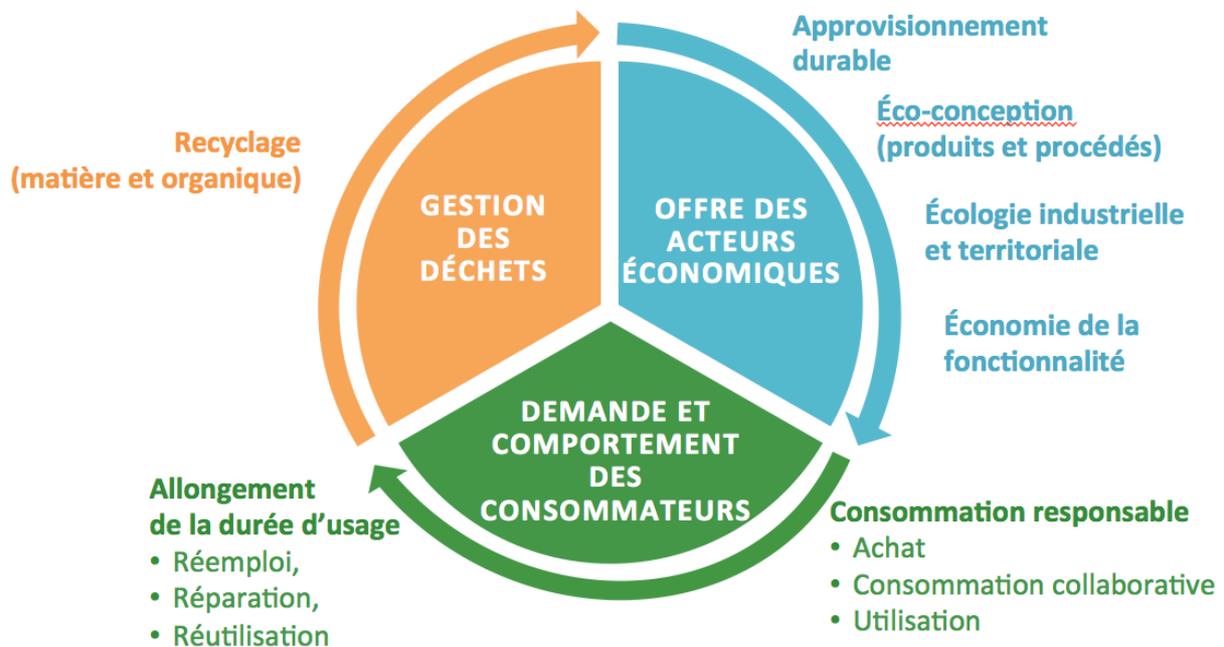
Expert National Matières Premières, ADEME

La transition vers l'économie circulaire, prévue à la loi de transition énergétique pour la croissance verte, parue à l'été 2015, s'appuie sur une hiérarchie des ressources. Voyons quelle est cette hiérarchie des ressources.

Tout d'abord, il s'agit de prévenir l'utilisation des ressources. Effectivement, nous sommes condamnés à consommer moins de ressources par habitant pour pouvoir partager avec les 11 milliards d'habitants que nous serons sur cette planète à la fin de ce siècle. Il s'agit aussi de promouvoir une consommation sobre et responsable des ressources naturelles pour en limiter l'extraction. Il s'agit aussi d'utiliser des ressources issues du recyclage pour ne pas aller puiser dans les réserves nouvelles. Il s'agit enfin d'utiliser des ressources renouvelables qui doivent respecter le taux de renouvellement de ces ressources. Il faut utiliser ces ressources renouvelables à bon escient. Ensuite, il faut utiliser des ressources recyclables si on ne peut pas utiliser des ressources renouvelables, ou des ressources issues du recyclage. Et puis, il convient d'utiliser par défaut d'autres ressources qui ne sont ni renouvelables, ni recyclables.



Pour mettre en œuvre l'économie circulaire, un certain nombre d'actions sont possibles. Elles s'organisent en 3 domaines et en 7 piliers. Voyons tout d'abord les 3 domaines. Il s'agit tout d'abord d'agir sur l'offre des acteurs économiques. Il s'agit ensuite d'agir sur la demande et le comportement des consommateurs. Et il s'agit enfin d'agir sur la gestion des déchets. Voyons plus en détail les 7 piliers.



Tout d'abord, vis-à-vis de l'offre des acteurs économiques, il s'agit d'avoir un approvisionnement durable, c'est-à-dire d'extraire des ressources en prenant en compte la hiérarchie de ces ressources tel que cela vient d'être évoqué. Et puis, il s'agit aussi pour les acheteurs d'avoir de vrais politiques d'achat responsable, et c'est notamment le cas pour les entreprises et pour les collectivités locales et les collectivités territoriales. Ces collectivités d'ailleurs doivent montrer l'exemple en termes d'achat et d'approvisionnement durable.

Le deuxième pilier, c'est l'écoconception. L'écoconception porte aussi bien sur les produits que sur les procédés. Il s'agit là de concevoir en prenant en compte l'ensemble des impacts environnementaux et en particulier la consommation des ressources et notamment des matières premières, mais aussi en prenant en compte l'ensemble des impacts environnementaux afin de ne pas transférer certains impacts vers d'autres domaines de l'environnement.

Ensuite, troisième pilier, il s'agit de développer l'écologie industrielle et territoriale. C'est-à-dire la capacité des acteurs à pouvoir travailler ensemble et faire que les déchets des uns, ou l'énergie fatale des uns deviennent des ressources pour les autres. C'est une politique qui est sur un territoire relativement restreint, mais qui conduit à des symbioses industrielles au moment où un certain nombre de synergies sont trouvées entre les différents acteurs.

Ensuite, quatrième pilier, il s'agit de développer l'économie de la fonctionnalité. L'économie de la fonctionnalité, c'est quoi ? C'est passer, pour les entreprises, de la vente d'un bien, à la

vente de l'usage de ce bien. L'entreprise reste propriétaire de ses biens et en vend l'usage au travers d'unités qui y sont propres. Par exemple, on l'a vu avec Michelin qui a transformé son modèle économique pour les poids lourds, pour les grandes flottes de transport, non plus en vendant des pneumatiques, mais en vendant du kilomètre parcouru. On a aussi aujourd'hui des expériences de nouveaux modèles économiques dans le domaine de la lumière. L'arrivée de la LED à longue durée de vie conduit les acteurs à, non plus vendre des équipements, mais à vendre de l'éclairage au travers des Lux consommés par les utilisateurs.

Ensuite, si on va vers la demande et le comportement des consommateurs, il y a une consommation responsable à développer autour des citoyens. Tout d'abord, il s'agit d'avoir un achat responsable. On n'est pas obligé de changer son équipement parce qu'il y a une nouvelle couleur qui arrive sur le marché ou parce que la technologie a avancé. On le voit bien avec les téléphones portables, les smartphones, qui ont une durée de vie, une durée d'usage devrais-je dire, bien inférieure à la durée de vie technique possible pour ces équipements.

Il s'agit aussi de développer la consommation collaborative. La consommation collaborative, c'est partager les biens avec d'autres. Au lieu d'acheter une perceuse qui ne sera utilisée que pendant 10 minutes sur l'ensemble de la durée de possession que vous aurez, eh bien de s'approvisionner auprès de voisins ou de partager son propre équipement avec ses voisins. C'est aussi, bien entendu, le covoiturage qui permet de limiter le parc automobile. Bien entendu, il s'agit aussi en termes de consommation responsable, d'utiliser les équipements à bon escient pour les faire durer le plus longtemps possible.

Autre aspect sur la demande et le comportement du consommateur, il s'agit d'allonger la durée d'usage des produits. Cet allongement de la durée d'usage, ça passe par le réemploi des produits. Le réemploi, quand vous avez un équipement dont vous n'avez plus l'usage, vous pouvez bien entendu le donner ou le vendre. Mais aussi, quand vous avez besoin d'un équipement, il s'agit de l'acheter d'occasion, ou de s'approvisionner auprès de la famille, ou auprès de voisins qui sont en capacité de vous donner un tel équipement.

Il s'agit aussi de réparer les équipements. Les équipements peuvent tomber en panne. Aujourd'hui plutôt que d'acheter un équipement neuf parce que vous êtes attiré par la technologie ou le nouveau modèle, eh bien il est peut-être plus pertinent d'aller réparer un équipement auprès d'un réparateur professionnel ou en faisant de l'auto réparation ou en allant auprès de personnes qui peuvent vous conseiller pour vous aider à réparer cet équipement. Et puis, lorsque vous n'avez plus besoin d'un équipement, vous pouvez le porter dans une déchetterie pour qu'il soit réutilisé après d'éventuelles réparations ou rénovations.

Dernier domaine sur lequel s'appuie l'économie circulaire, c'est la gestion des déchets avec notamment le développement du recyclage, qu'il soit un recyclage matière ou un recyclage organique, pour les biodéchets que vous avez, ou pour les déchets verts que vous pouvez avoir dans votre environnement. Ce recyclage est quelque chose qui s'est développé depuis longtemps, mais il n'est pas la seule réponse à l'économie circulaire. On aurait tendance, en parlant d'économie circulaire, à assimiler cette économie au recyclage. Mais les capacités de recyclage sont limitées par rapport à des produits qui sont encore en usage dans la nature et

l'efficacité du recyclage est elle aussi limitée. L'économie circulaire s'appuie de la même manière sur chacun de ces 7 piliers et c'est le développement de chacun de ces 7 piliers qui conduira forcément à aller vers l'économie circulaire.